

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANECY

SEANCE du 15 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le quinze du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le neuf décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle Cap Périaz à Anecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

2 FÉVR. 2023

Déposée en
Préfecture le

31 JANV.
2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LCONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Laurent MILLET, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Gérard PASTOR, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Isabelle BASTID à Henri CHAUMONTET, Michel BEAL à Elisabeth EMONET, Alexandra BEAUJARD à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Marie BERTRAND à Alexandre MULATIER-GACHET, Bilel BOUCHETIBAT à Anthony GRANGER, Catherine BOUVIER à Agnès PRIEUR-DREVON, Christian BOVIER à Sandrine DALL'AGLIO, Christel CASSET à Gilles ARDIN, Lola CECCHINEL à Aurélie GUEDRON, Roland DAVIET à Philippe MORIN, Noëlle DELORME à Jean-Claude MARTIN, David DUBOSSON à Fabienne DULIEGE, Chantale FARMER à François ASTORG, Fabien GERY à Samuel DIXNEUF, Fabienne GREBERT à Guillaume TATU, Ségolène GUICHARD à Martine COUTAZ, Charlotte JULIEN à Pierre-Louis MASSEIN, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Marion LAFARIE à Benjamin MARIAS, Christiane LAYDEVANT à Corinne BOULAND, Viviane MARLE à Yannis SAUTY, Patricia MERMOZ à Jacques ARCHINARD, Xavier OSTERNAUD à Aurélien MODURIER, Eric PEUGNIEZ à Nora SEGAUD-LABIDI, Jean-Luc RIGAUT à Tony PESSEY

Etaient excusés

Jean-François GIMBERT, Antoine de MENTHON, Michel MUGNIER-POLLET, Raymond PELLICIER

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20221215-10620-DE-1-1
en date du 31/01/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-288

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

BUDGETS PRIMITIFS 2023 - ADOPTION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Ce budget est marqué par :

- La politique tarifaire du prix de vente de l'eau en conformité à la délibération du 16 décembre 2021 qui prévoit une réévaluation de 7,5 centimes / m³ / an et qui instaure une tarification sociale pour les ménages économiquement fragiles ;
- La politique d'entretien et de renouvellement du réseau en fonctionnement et en investissement.

Ce budget s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Ce budget s'équilibre à hauteur de 50.750.412 €.

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement progresse de 10,43 % pour s'établir à 28.469.280 €.

Dépenses :

- les charges à caractère général progressent de 42,65 % (chapitre 011) en raison notamment :
 - article 6061 : énergies + 111 % (2022 : 1.6 M€ - 2023 : 3.4 M€) ;
 - article 6063 : fournitures d'entretien et de petits équipements (hausse des matières premières) + 33,6 % ;
 - article 61523 : entretien des réseaux (hausse des matières premières) + 20,25 % ;
 - article 6287 : charges indirectes + 6,04 %.
- les charges de personnel progressent de 7,3 % (chapitre 012) en raison principalement du GVT et de l'augmentation du point d'indice ;
- la dotation aux amortissements progresse de 5,20 % (chapitre 042) ;
- les frais financiers constatent une progression de 19 % (chapitre 66). Cela s'explique, notamment, par l'évolution des taux en 2022 et les deux augmentations du taux du livret A portant le taux à 2 %. Cette évolution impacte donc les charges financières.

Le virement à la section d'investissement est de 1.723.810 € (chapitre 023).

Recettes :

Les dépenses sont financées principalement par :

- les produits des services (chapitre 70 : les ventes d'eau) qui diminuent de 6,27 % (- 1,1 M€) mais compensées par la mise en place de la part fixe pour un montant de 3,6 M€.

Section d'investissement :

Celle-ci progresse de 16 % pour s'établir à 22.281.132 €.

Dépenses :

Les principales inscriptions concernent les opérations d'équipement pour 17.064.132 € dont :

- les réseaux (chapitre 23) : 6.810.000 €,
- le réservoir de Ferrières : 100.000 €,
- le matériel, outillage, logiciels, études, véhicules... : 3.174.132 €,
- la Puya : 30.000 €,
- l'ultrafiltration des Espagnoux : 2.300.000 €,
- la modernisation de l'usine de la Tour architecture : 500.000 €,
- la modernisation de la prise d'eau de la Puya : 50.000 €,
- l'alimentation en eau du Semnoz : 100.000 €,
- le schéma directeur - travaux : 4.000.000 €.

Remboursement de l'emprunt : 4.486.000 €.

Recettes :

Les dépenses d'investissement sont financées par :

- 3.274.000 € comprenant la comptabilisation des amortissements (chapitre 040) ;
- 15.128.792 € d'emprunts (chapitre 16) ;
- 2.104.530 € de subventions attendues (chapitre 13) ;
- 1.723.810 € de virement de la section de fonctionnement (chapitre 021).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

d'adopter ce budget primitif 2023 du budget annexe de l'eau.

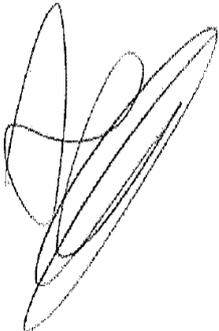
LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 87

ABSTENTION(S) : 2 (Marie-Luce PERDRIX, Jean-Luc RIGAUT)

NON-VOTANT(S) : 2 (Claire LEPAN, Didier SARDA)

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.